

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SEANCE DU 15 AVRIL 2003

L'An Deux Mille Trois, le 15 Avril

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni au siège qui a été fixé par arrêté préfectoral du 24 décembre 2002 à l'Hôtel de Ville d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURES, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du 8 Avril 2003, en séance publique.

Président : Michel MALATERRE-FOURES Secrétaire : Monsieur Thierry Georges GINESTET

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Laure SUDRE, Jean SICARD, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Robert RAYNAL, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC, Serge NEAU, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Michel ALBINET, Christian BONZI, Max AMIEL, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER, Christian CHAMAYOU, Jean-Claude De LAPANOUSE, Gérard POUJADE.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Frédéric ESQUEVIN, Laurence PUJOL, Josian VAYRE, André BAUP, Bruno CRUSEL, Sarah LAURENS, Georges LACOMBE, Doris HUCHEDE, Patrick TRANIER, Claude RAMON, Elisabeth LARAUD, Francis CANOVAS, Christiane SEGURA, Patrice MANGIONE, Jean CAYRE, Jean-Claude RAFFANEL, Pierre GUIRAUD, Joëlle FRANQUES,

Membres excusés :

Membres titulaires : Messieurs Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU (pouvoir Sarah LAURENS), Dominique BILLET (pouvoir à Frédéric ESQUEVIN), Louis BARRET (pouvoir à Jean CAYRE), Olivier BRAULT (pouvoir à Mademoiselle Laurence PUJOL)

Membres suppléants : Josette BÈS, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Nicole CABASSOT, Henri JALBAUD-PUECH, Francis MARCHAND, Pierre CRESPO, Éliane CARLES, Jean-Philippe ROQUES, Barbara BARBEY, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Christian MALGOUYRES, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRIÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Gérard FABRE.

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE quitte la salle avant le vote de la délibération N° 3/49 et revient avant le vote de la délibération 3/52.

Monsieur Christian CHAMAYOU quitte la salle avant le vote de la délibération N° 3/53 et revient avant le vote de la délibération 3/55.

Monsieur Jean SICARD quitte la salle avant le vote de la délibération N° 3/54 et revient avant le vote de la délibération 3/67.

Madame Christine DEVOISINS et Monsieur Jean SICARD n'ont pas participé au vote de la délibération 3/69.

Monsieur Michel ALBINET n'a pas participé au vote des délibérations N° 3/66 et 3/74.

Madame Christine DEVOISINS quitte la salle avant le vote de la délibération N° 3/67 et revient avant le vote de la délibération 3/68.

3/43 Bis : BUDGET PRIMITIF 2003 – ZONES D'ACTIVITES

Je sou mets à votre approbation le Budget des ZONES D'ACTIVITES pour l'exercice 2003.

Après examen en *commission* il fait apparaître les résultats suivants :

	Recettes	Dépenses
Section Investissement	2 064 898.20	2 064 898.20
Section Fonctionnement	723 683.77	723 683.77
TOTAL	2 788 591.97	2 788 591.97

La Section d'Investissement prend en compte :

- l'aménagement et le développement de la zone Albipôle pour 767 259.20 euros
- les études et l'achat de terrains de la zone Technopole pour 630 384 euros
- un solde d'études de la zone de La Dardié pour 8 715 euros
- l'aménagement et le développement de la zone Les Combettes – Cambon et Cunac pour 602 295 euros
- un solde d'études de la zone de Jussens pour 1 745 euros

Le financement de cette section est assuré par

- le solde d'exécution de la section d'investissement de la zone Albipôle d'un montant de 2 576.54 euros
- la cession de terrains pour 454 127 euros
- une subvention du budget C2A de 51 775 euros
- l'emprunt d'équilibre s'élevant à 1 512 896.20 euros.

La section de Fonctionnement comprend :

- En dépenses :
 - le remboursement des intérêts de la dette, les divers frais de gestion courantes, les éléments d'actifs cédés
- En recettes :
 - le résultat d'exploitation reporté de la zone Albipôle d'un montant de 115 889,37 euros
 - les cessions de terrains, la subvention d'équilibre du budget C2A pour 41 127,40 euros

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, à l'unanimité,

ARRETE

Le budget primitif de 2003 des ZONES D'ACTIVITES en dépenses et en recettes à la somme de

2 064 898,20 euros en section d'investissement
723 683.77 euros en section de fonctionnement

soit un total général de 2 788 591,97 euros.

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS

